

THÉMATIQUE

MATÉRIAUX, DÉCHETS & ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Déploiement du maillage des points de reprise des déchets REP PMCB

Suivi 2025 | Nouvelle-Aquitaine



Réunion du 24 novembre 2025

Rappel des objectifs de maillage



1 point de MAILLAGE à 10 km de tous les chantiers
(20 km pour les zones moins densément peuplées et avec une activité Bâtiment en dessous de la moyenne nationale)

POINT DE MAILLAGE

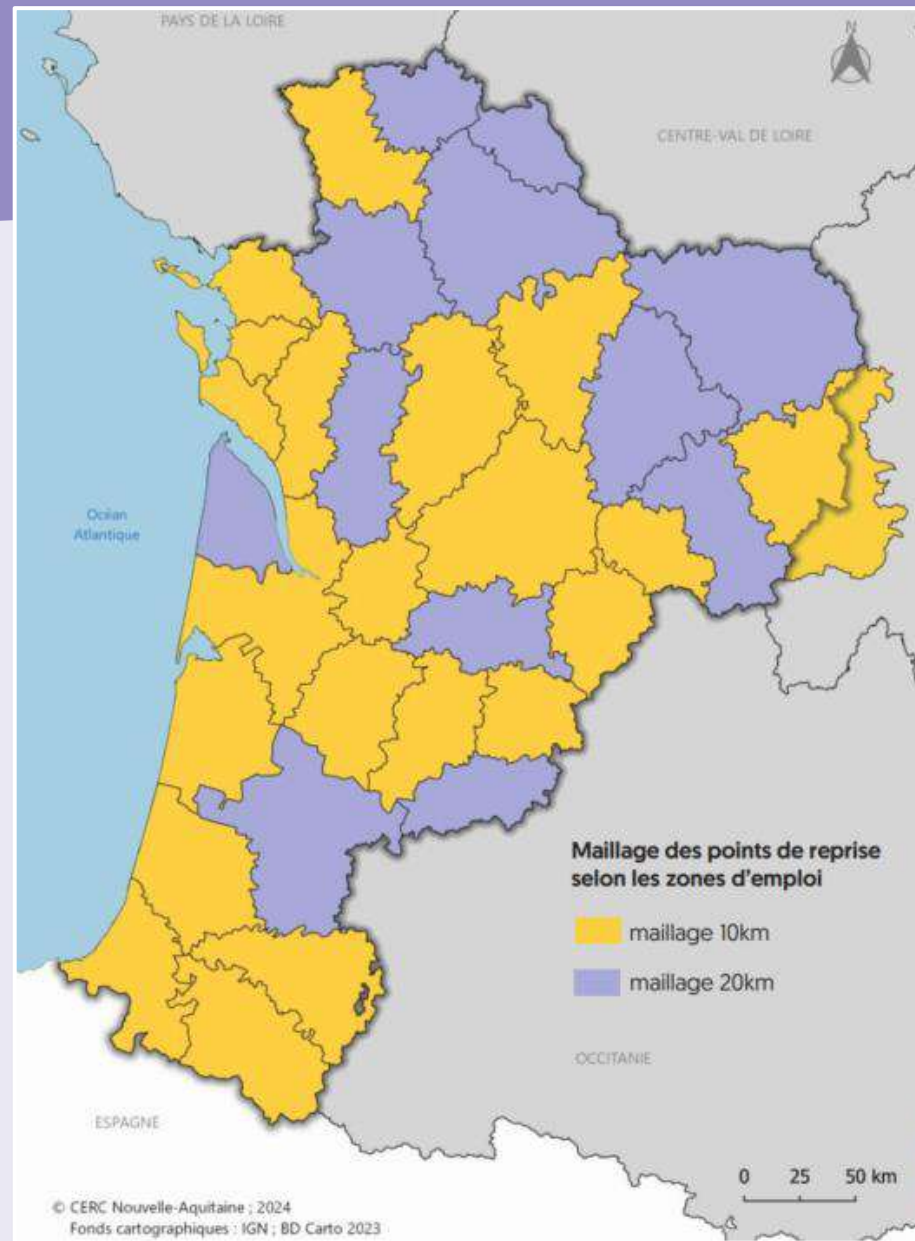
reprise des 6 flux
(inertes, bois, menuiseries vitrées,
métal, plastique & plâtre)



**zone de
réemploi**

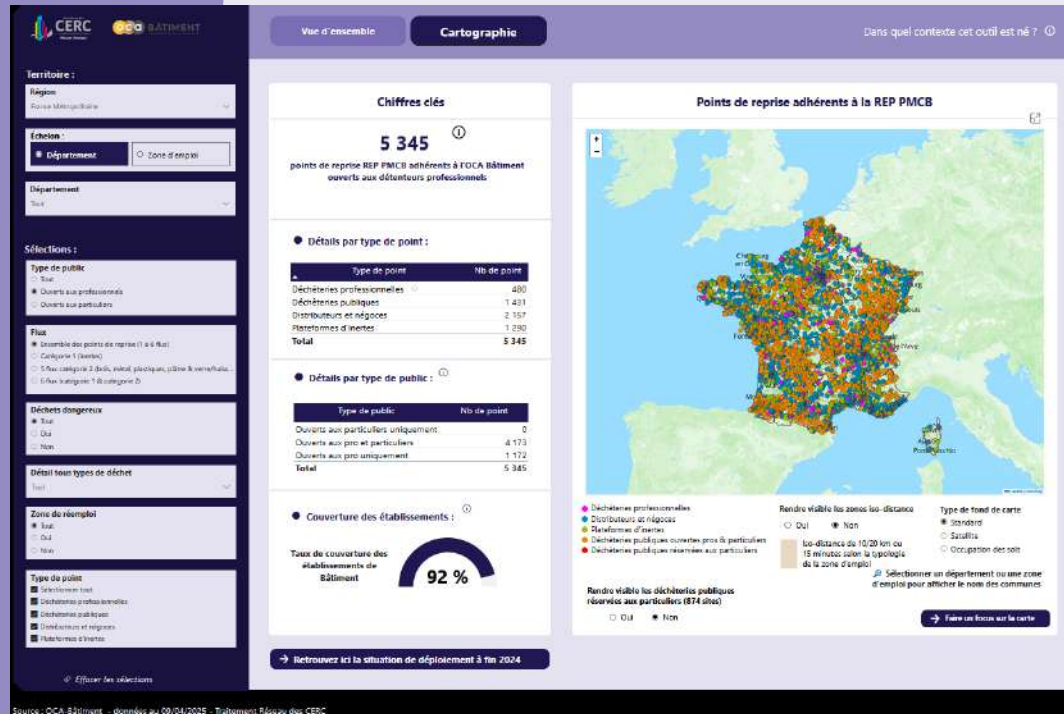


la moitié de ces points de maillage doivent
reprendre les **déchets dangereux**



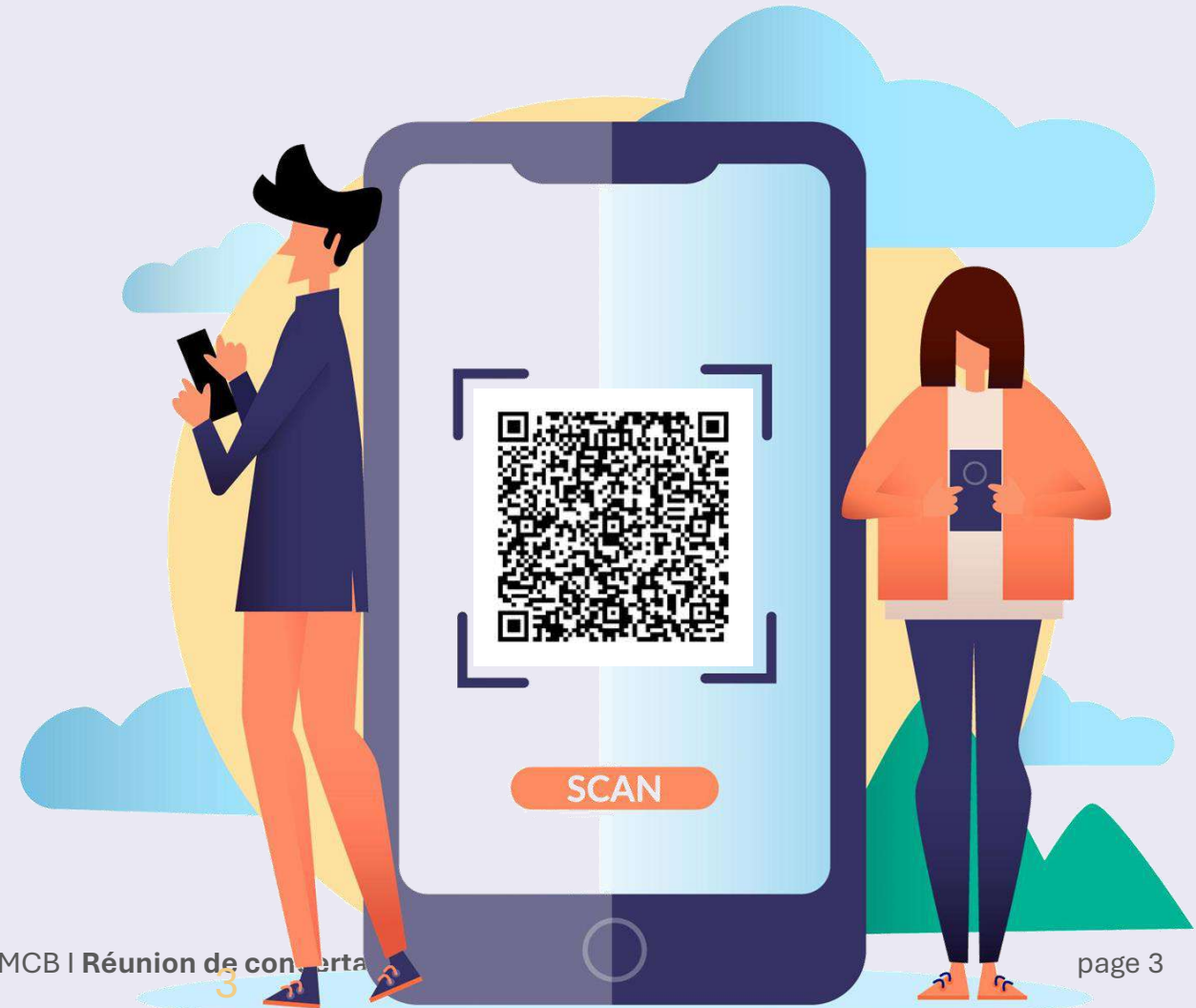
L'outil power BI d'analyse et de suivi du déploiement REP PMCB

Nouveauté : visualisation par département



Mise à jour : novembre 2025

Source : Réseau des CERC via API de l'OCA-Bâtiment, traitements CERC Nouvelle-Aquitaine



Un maillage de points de reprise qui continue de se renforcer :

- des points de reprise « 6 flux » toujours en retrait
- un recul du nombre de distributeurs récupérant les 6 flux
- une progression du maillage pour la plupart des flux :
 - diminution pour les huisseries
 - des disparités selon les territoires

33 zones blanches identifiées en Nouvelle-Aquitaine

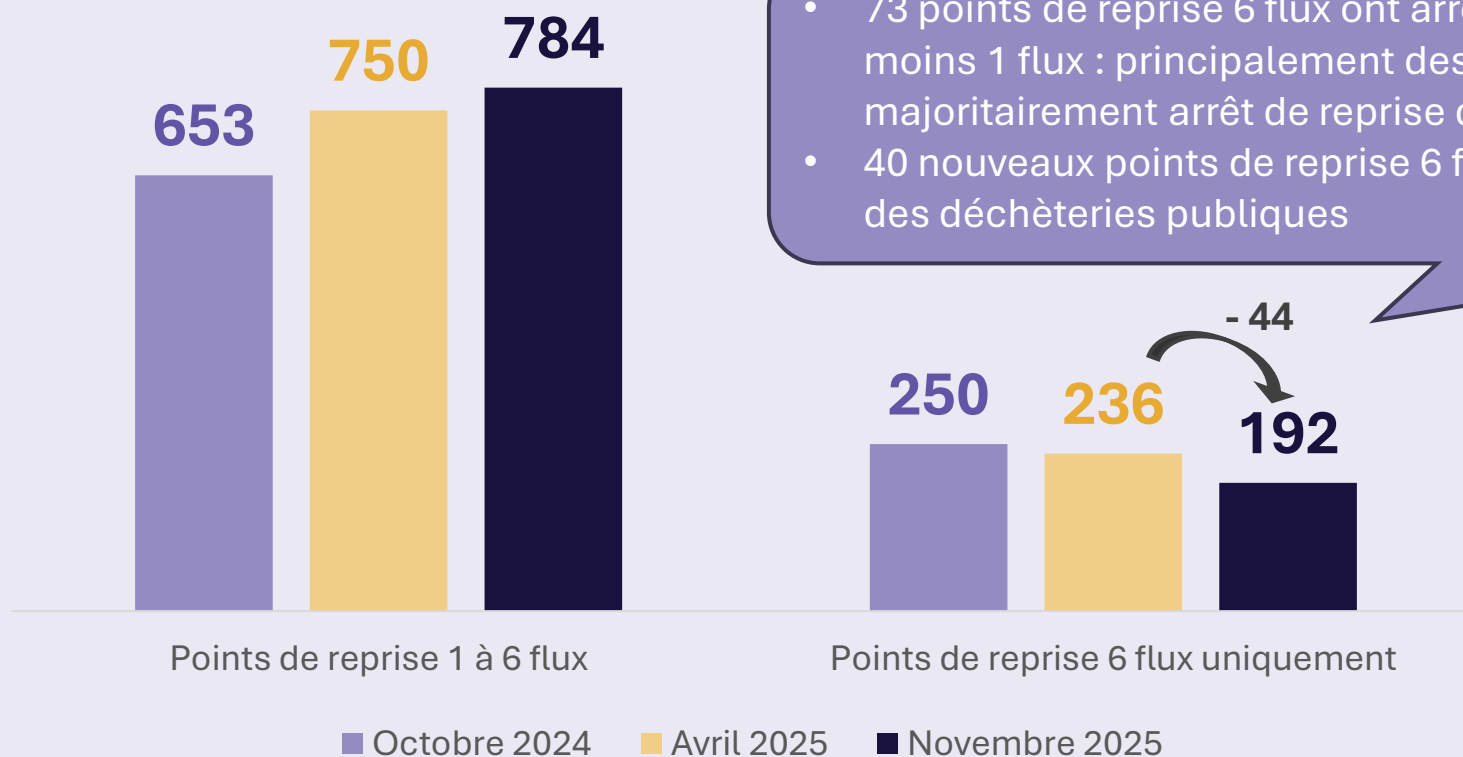
- Différents niveaux de priorité selon le niveau d'activité économique
- Des solutions à élaborer au cas par cas par territoire

Vue d'ensemble

Un maillage de points de reprise qui continue de se renforcer, mais des points de reprise « 6 flux » toujours en retrait



Novembre 2025 : 784 points de reprise dont **192 points de reprise 6 flux**



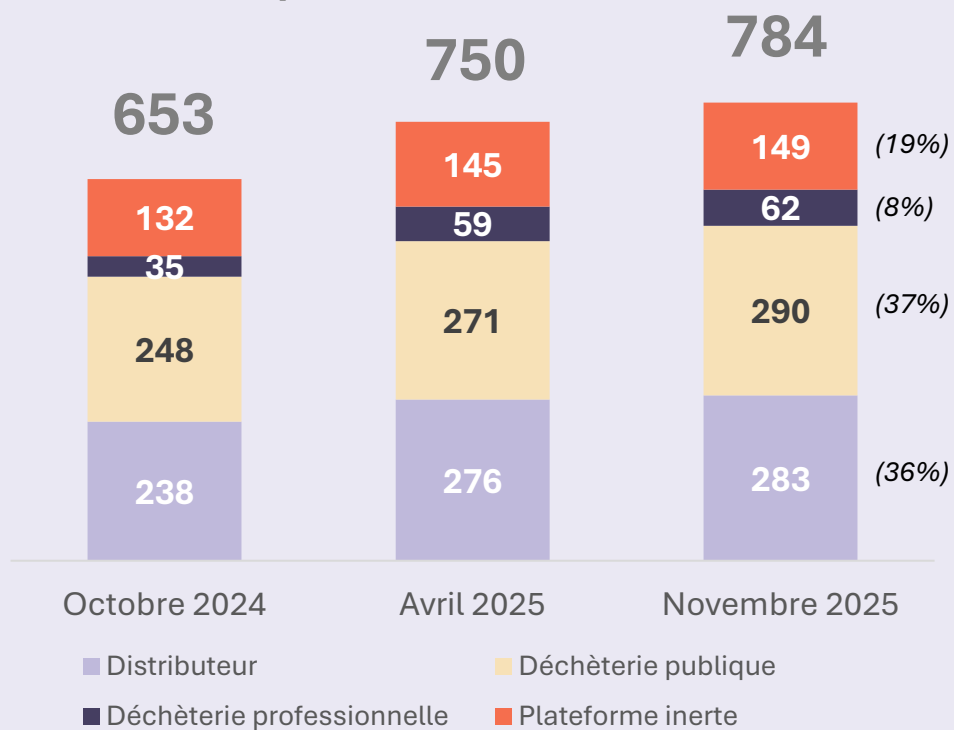
- 73 points de reprise 6 flux ont arrêté de réceptionner au moins 1 flux : principalement des distributeurs, majoritairement arrêt de reprise des huisseries
- 40 nouveaux points de reprise 6 flux, principalement des déchèteries publiques

Vue d'ensemble

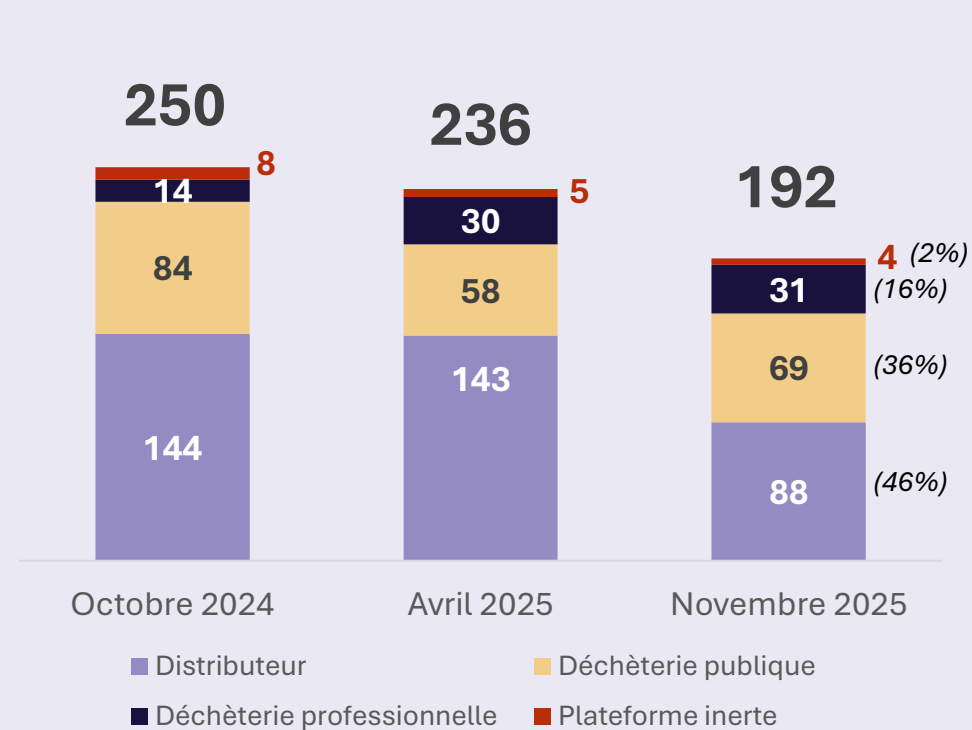
Un maillage de points de reprise qui continue de se renforcer, avec un recul du nombre de distributeurs récupérant les 6 flux

Répartition des types de points de reprise et 6 flux uniquement

Points de reprise 1 à 6 flux



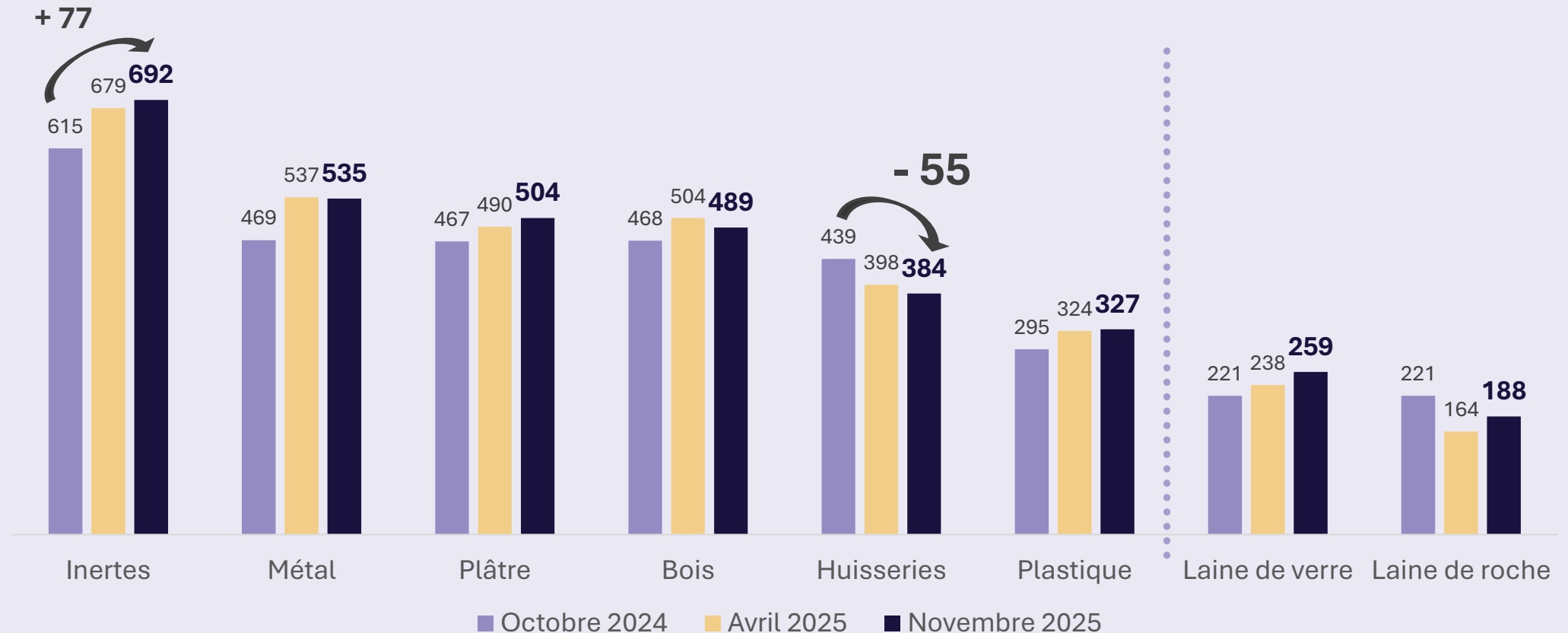
Points de reprise 6 flux uniquement



Vue d'ensemble

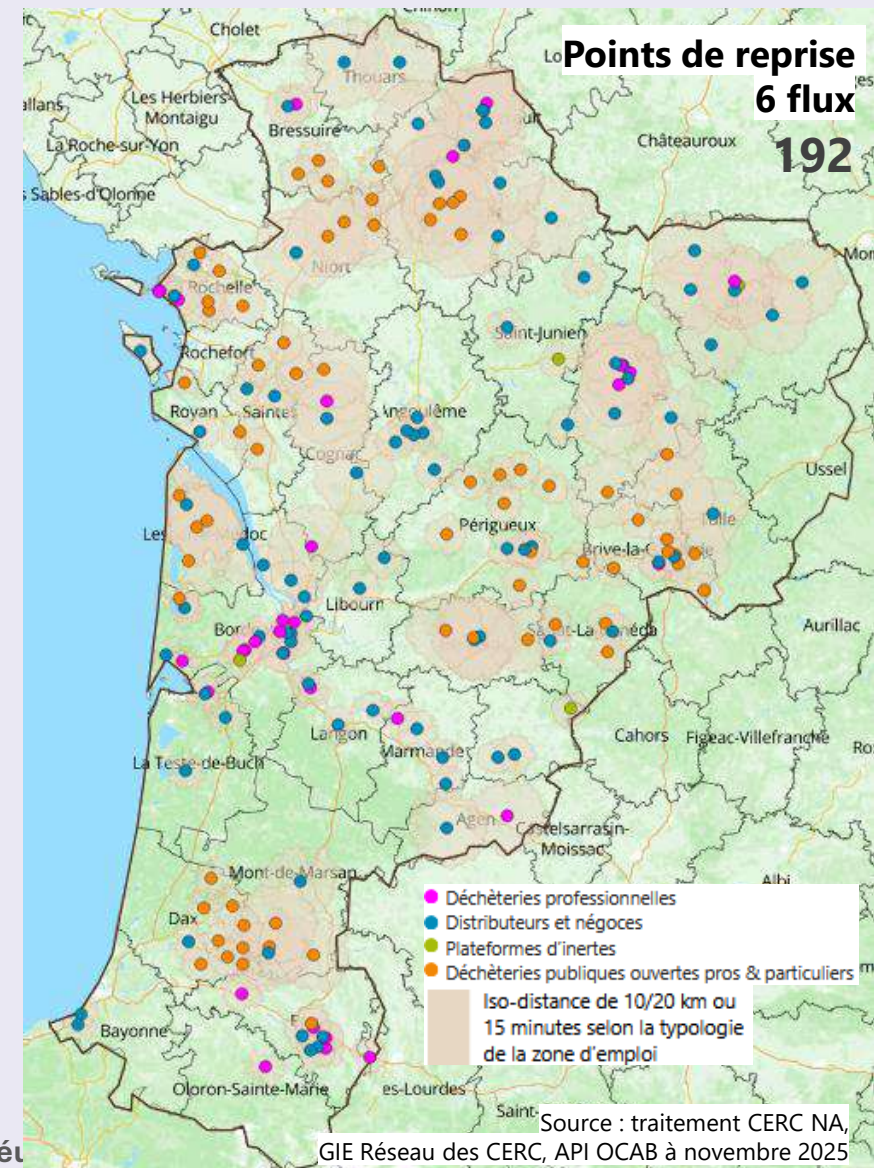
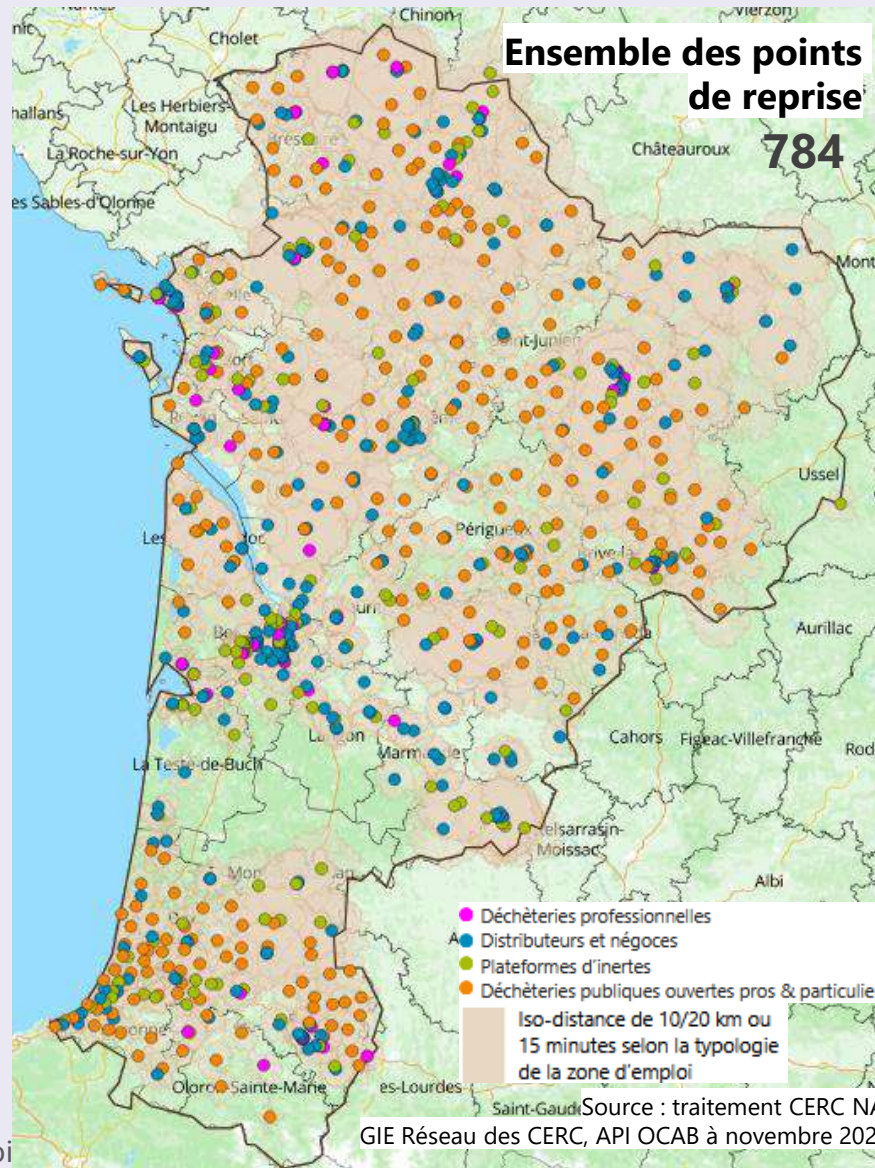
Un maillage de points de reprise qui continue de se renforcer, avec une progression du maillage pour la plupart des flux, sauf pour les huisseries et la laine de roche

Évolution du nombre de points de reprise selon le type de flux



Vue d'ensemble

Un maillage de points de reprise qui présente des disparités territoriales



33 zones blanches identifiées en Nouvelle-Aquitaine

- Différents niveaux de priorité selon le niveau d'activité économique
- Des solutions à élaborer au cas par cas par territoire

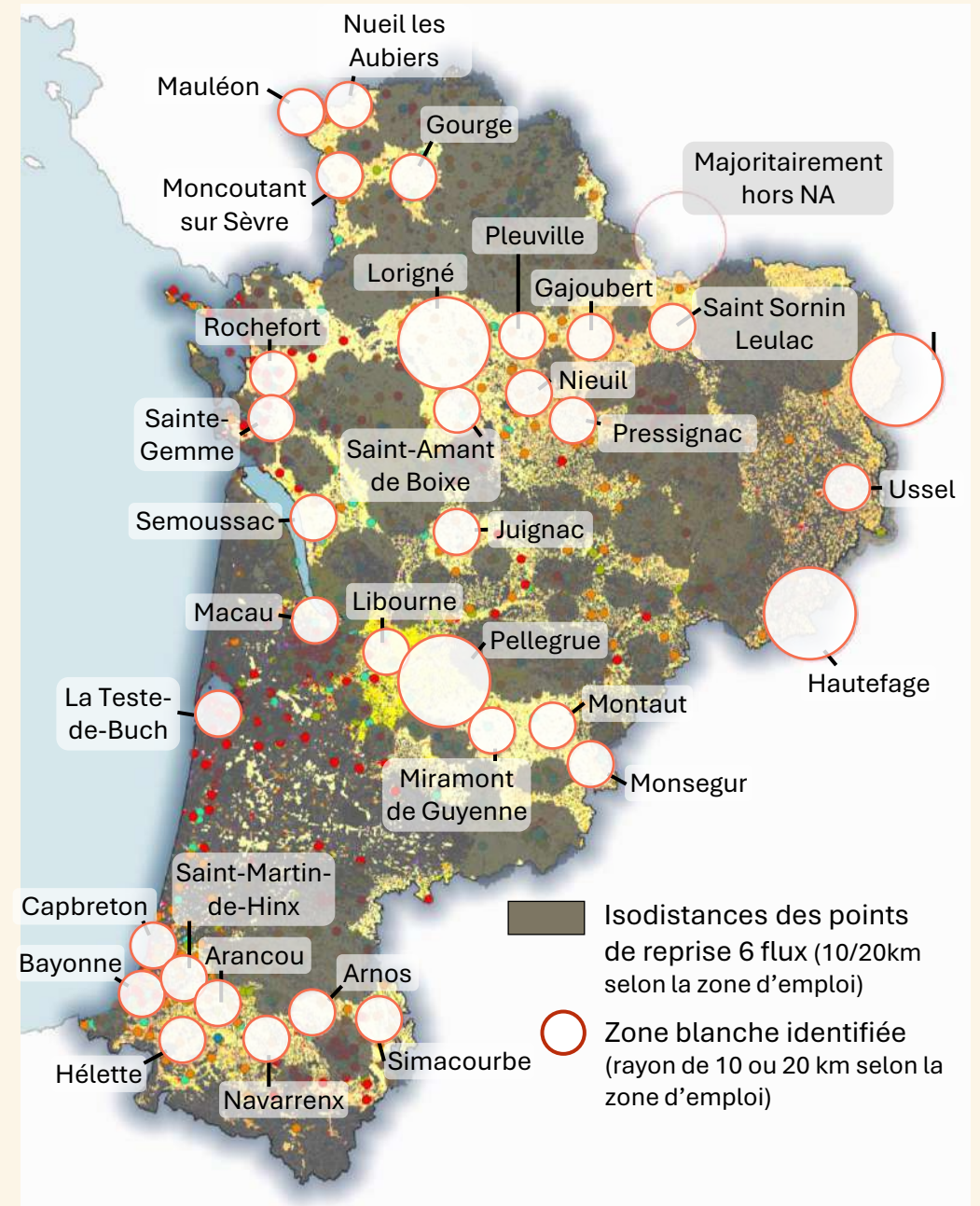
Zones blanches

33 zones blanches identifiées
dont 3 à cheval sur d'autres régions

« **Zone blanche** » : territoire non couvert par un point de reprise 6 flux ouverts aux professionnels, à novembre 2025 (hors zones naturelles).

→ Exercice théorique pour obtenir un maillage quasi-complet du territoire : des cercles de rayon 10 km (20km selon les zones d'emploi) ont été positionné sur les zones blanches afin de matérialiser le besoin de points de reprise 6 flux.

NB : dans la réalité, ces iso-distances peuvent être plus restreints en fonction du maillage routier.



Une priorisation des zones blanches à couvrir selon des indicateurs économiques

Indicateurs utilisés :

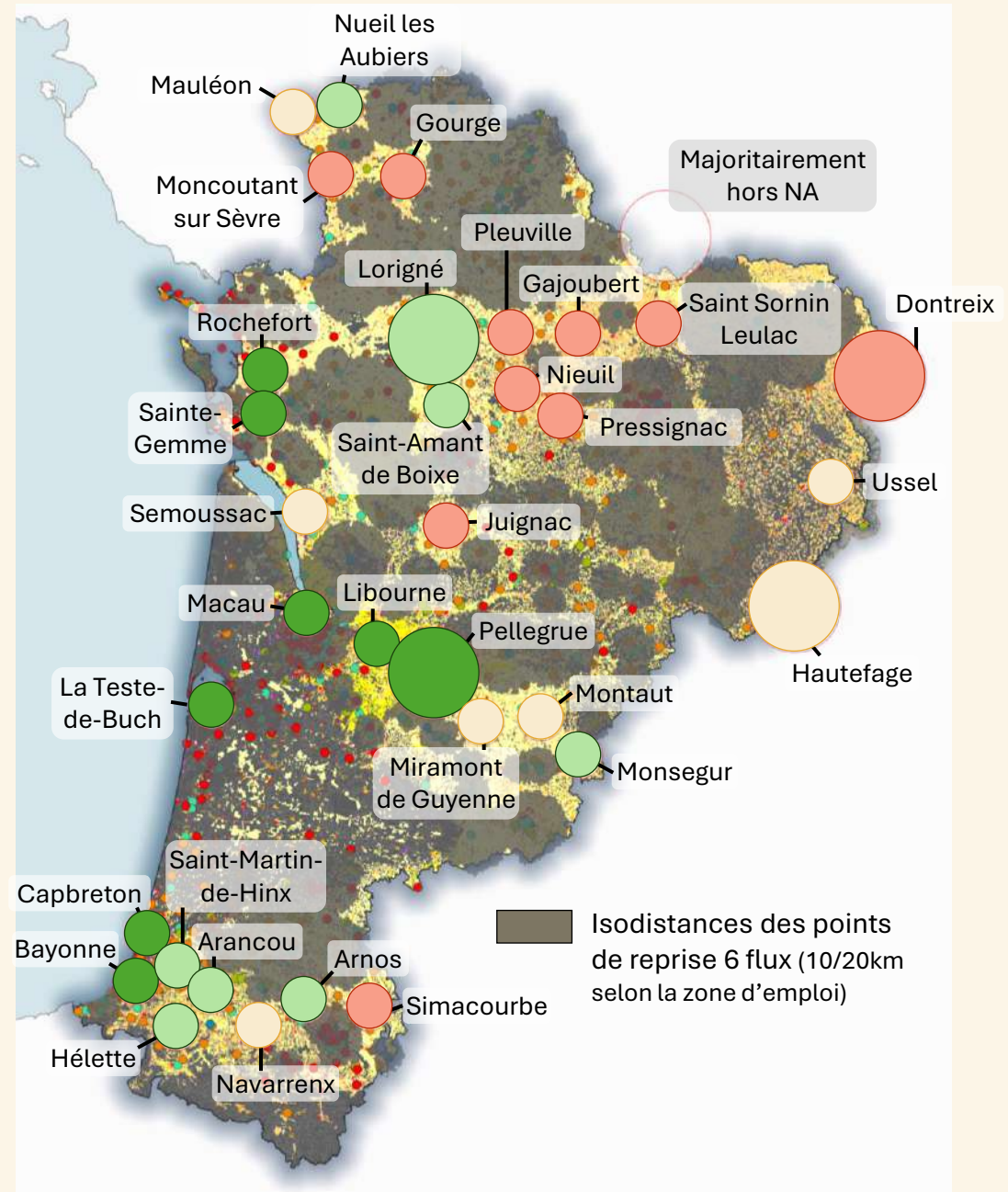
- Surfaces de logements et de locaux autorisés au cours des 3 dernières années (hors locaux agricoles et entrepôts) – *Sitadel*
- Nombre d'entreprises du Bâtiment - *INSEE*

→ Classement des zones blanches, des plus prioritaires aux moins prioritaires, selon des indicateurs économiques et la présence de points de reprise sur la zone :

Les plus prioritaires

1	Macau La Teste-de-Buch Pellegrue Bayonne Capbreton Libourne Sainte-Gemme Rochefort	3	Ussel Montaut Semoussac Mauléon Pressignac Navarrenx Hautefage Miramont de Guyenne
	2		Arnos Saint-Martin-de-Hinx Monsegur Lorigné Hélette Saint-Amant-de-Boixe Arancou Nueil-les-Aubiers

Les moins prioritaires



Quelles pistes d'amélioration pour le maillage ?



Élargir les flux pris en charge par les installations existantes (à expertiser selon la place disponible)



Ouvrir aux professionnels les déchèteries publiques réservées aux particuliers (phase transitoire)



Ouvrir de nouvelles installations de reprise de déchets

Zones blanches

Quelles solutions pour les couvrir ?

Exemple de la zone blanche « Capbreton »

Capbreton (zone prioritaire 1)

6 points de reprise : 1 distributeur, 1 plateforme d'inertes et 4 déchèteries publiques

- Distributeur : ne reprend pas le béton des professionnels (mélange d'inertes uniquement) ni les huisseries
 - La reprise de ces 2 flux permettrait d'avoir un point de reprise 6 flux qui couvre la zone blanche



NB : cette solution est à mettre en regard avec les spécificités territoriales et commerciales du territoire.



- Déchèteries professionnelles
- Distributeurs et négoce
- Plateformes d'inertes
- Déchèteries publiques ouvertes pros & particuliers

Zones blanches

Quelles solutions pour les couvrir ?

Exemple de la zone blanche « Pellegrue » »

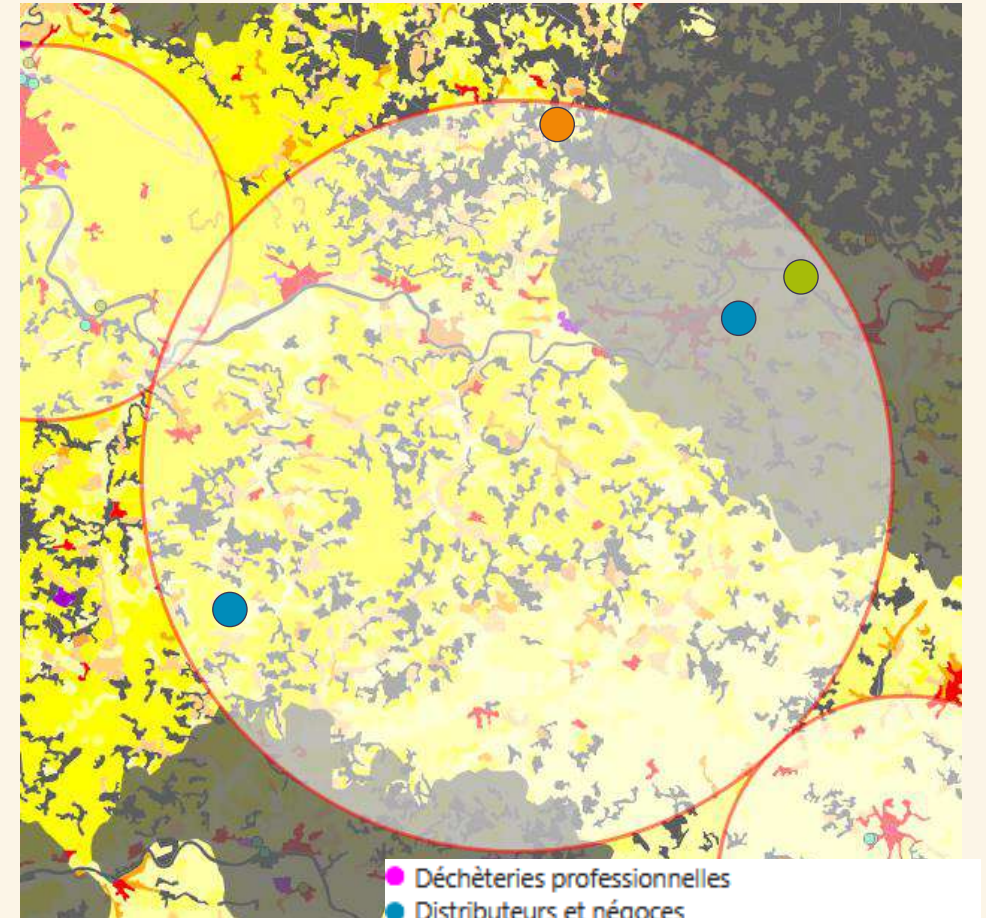
Pellegrue (zone prioritaire 1)

4 points de reprise dont 2 points 5 flux : 2 distributeurs, 1 plateforme d'inertes et 1 déchèterie publique

- ➔ Pas de point de reprise central
- ➔ Distributeurs : ne reprennent pas les huisseries
 - ➔ La reprise de ce flux permettrait d'avoir un point de reprise 6 flux qui couvre une partie importante de la zone blanche
- ➔ Les autres flux sont repris dans au moins 2 des 4 points, voire dans tous les points de reprise (inertes)
- ➔ Si cette option est impossible : étude de faisabilité d'un point de reprise des huisseries, a minima



NB : cette solution est à mettre en regard avec les spécificités territoriales et commerciales du territoire.



- Déchèteries professionnelles
- Distributeurs et négoce
- Plateformes d'inertes
- Déchèteries publiques ouvertes pros & particuliers

Zones blanches

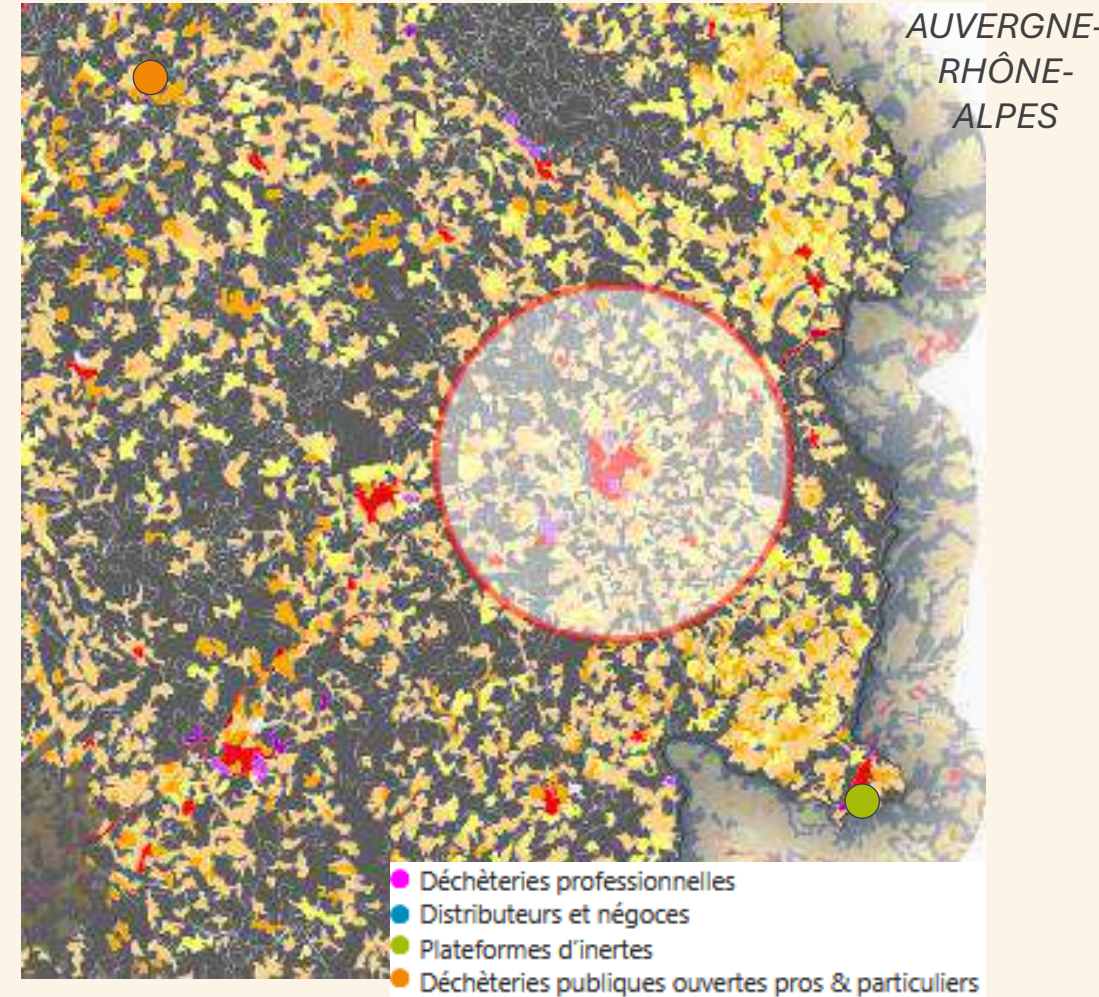
Quelles solutions pour les couvrir ?

Exemple de la zone blanche « Ussel »

Ussel (zone prioritaire 3)

Aucun point de reprise existant

→ Étude de faisabilité pour implanter un point de reprise



Zones blanches

Quelles solutions pour les couvrir ?

Un travail de coopération territoriale à réaliser au cas par cas



Élargir les flux pris en charge par les installations existantes (à expertiser selon la place disponible)



Ouvrir aux professionnels les déchèteries publiques réservées aux particuliers



Ouvrir de nouvelles installations de reprise de déchets

- **Chaque zone blanche fait apparaître une situation différente :**

→ Les solutions peuvent être **complémentaires**

→ Les solutions sont à **étudier avec les acteurs du territoire** : manque à gagner sur un flux, manque de place sur le site, autre installation qui reprend un flux à proximité, faisabilité d'implanter un nouveau site...

À retenir...

- **Un déploiement du maillage conséquent en 2 ans**
- **Des problématiques territoriales à résoudre, qui nécessitent un dialogue partenarial** (porteurs de projets, déchèteries professionnelles, collectivités, professionnels...)
- **Des évolutions en cours et à anticiper : fermeture de l'accès aux professionnels des déchèteries publiques, gestion de l'amiante dans les huisseries...**
➔ **des solutions à trouver localement et nationalement**

La qualité du maillage ne se résume pas au nombre de points de reprise et à leur répartition

L'adéquation entre le maillage et les besoins de chaque territoire dépend également :

- **Des gisements de déchets**
- **Des capacités d'accueil des installations existantes**
 - **Des plages d'ouvertures des installations**
 - **Des conditions d'accès : véhicules, quota d'apport/j, fluidité des process d'apport (prise de rdv, procédures administratives...)**

Merci pour votre attention

Les Membres du GIE Réseau des CERC

